

MEMENTO FINANCIER 2009/2010 COMITE 94

	2009/2010
PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION	310
CORRESPONDANT SUPPLEMENTAIRE	68
FORMATION ENTRAINEURS	68
SPORTIVE	
ENGAGEMENT CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX (Aucun Engagement ne sera remboursé en cas de désistement)	
*FEMININES	
.Seniors	195
.-18ans	75
.-16ans	75
.-14ans	53
.-12ans	38
*MASCULINS	
.Seniors	195
.-18ans	75
.-16ans	75
.-14ans	53
.-12ans	38
ENGAGEMENTS COUPE DEPARTEMENTALE	38
AMENDES	
* Conclusion de match non parvenue dans les délais	30
*Non information du club visiteur sur non réception de la conclusion de match (14 jours avant la date de match)	20
* Feuille de match non parvenue dans les délais	
.Volet blanc-Club recevant (Posté au delà du 1er jour ouvrable)	10
.Volet blanc-Club recevant (Posté au delà du 3ème jour ouvrable)	60
.Volet rose-Club visiteur	13
*Feuille de match, conclusions incomplètes	13
*Résultats non communiqués (téléphone, fax, internet)	
le Dimanche avant 22 Heures	13
*Joueurs licence déposée ou oubliée	13
*Officiel non qualifié	30
FORFAITS	
*Avant le début des épreuves, amende égale aux droits d'engagement	
*En cours de saison par match	
.+ 16 ans Seniors/Juniors	80
.- 16 ans autres catégories	60
*Général après 3 forfaits isolés...3fois l' amende prévue en cas de forfait isolé (sur feuilles de matches)	

MODIFICATION DE DATE DE MATCH

* + 16 ans Seniors/Juniors	45
* - 16 ans Jeunes	40

MATCH PERDU PAR PENALITE SUR DECISION DE LA COMMISSION SPORTIVE

* + 16 ans Seniors/Juniors	80
* - 16 ans Jeunes	60

RECLAMATIONS ET LITIGES

(Droits de consignation. Art. 171 RG)	88
(Retard sur envoi des documents relatifs aux obligations au 15 octobre)	88

FRAIS DIVERS LIES AUX DOSSIERS DE DISCIPLINE**FRAIS D' ENVOI L.A.R.****PARTICIPATION AUX FRAIS D'ARBITRAGE****PAR EQUIPE ARBITREE**

*Seniors Masculins + 16 ans	700
*Seniors Féminines + 15 ans	700
* -18ans+ -16 ans Masculins & Féminines	300

INDEMNITES

* DE DEPLACEMENTS (KMS)	0,35
* FORFAITAIRE (PAR MATCH)	32,00
* STAGE ARBITRAGE	32
*ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI D'ARBITRES	35
*Non déplacement des arbitres désignés sans motif	32,00

PARTICIPATION COMMISSION TECHNIQUE ET ADS

PARTICIPATION STAGES JOUEURS	3,00
	68

CLUB ABSENT A L'ASSEMBLEE GENERALE OU

PARTANT AVANT LA CLOTURE (Par Voix)- (R.I. § F. art.6)	50
--	----

PRÊT DE BUTS DE MINIHAND (CAUTION)

	150
--	-----

Si non retour 15 jours après réception : PENALITE

	50
--	----

Au delà de 30 jours les kits de buts seront facturés et non repris

(Dans tous les cas le matériel endommagé sera facturé au club)

PRÊT DE BUTS DE SANDBALL(CAUTION)

	450
--	-----

LIVRET D'ARBITRAGE J.A.

	5,50
--	------

FEUILLE DE MATCH REGLEMENTAIRE -CDHB94 (paquet de 50)

	25,00
--	-------